

Rapport de vote

MARS 2025

Principaux indicateurs de vote pour la période du 01/01/2024 au 31/12/2024 :

Taux de vote Assemblées Générales Françaises : 100%

Taux de vote Assemblées Générales non Françaises : 64%

Commentaire sur le périmètre de vote : En application de sa politique d'engagement actionnarial¹, Covéa Finance se réserve le droit de ne pas exercer le vote dans les pays où des dispositions réglementaires ou techniques sont imposées par le régulateur ou les dépositaires, par exemple dans le cas d'immobilisation ou de blocage des titres afin de préserver l'intérêt des porteurs. Par ailleurs, le taux de vote est sujet aux mouvements de portefeuille de Covéa Finance. Le vote n'a pas été exercé sur 9 AG non françaises en raison du risque de blocage de titres (8 AG ; 32%) et en raison du mouvement de portefeuille (1 AG ; 4%).

Pour l'ensemble des Assemblées Générales votées, ci-dessous la répartition des votes sur les résolutions par type d'enjeu :

		% sur le total de votes réalisés
Nombre de votes sur les enjeux environnementaux	1	0,21%
Nombre de votes sur les enjeux sociaux	0	0,00%
Nombre de votes sur les enjeux de qualité de gouvernance ²	278	57,32%
Nombre de votes portant à la fois sur le E et le S	0	0,00%
Nombre total de votes sur les enjeux ESG	279	57,53%
Nombre total des votes réalisés	485	100,00%

Participation aux coalitions d'actionnaires et dépôt des résolutions : néant. Covéa Finance privilégie une approche individuelle et directe auprès des entreprises, qui nous

¹ https://cgpi.covea-finance.fr/sites/default/files/2025-02/2025_fr_politique_engagement_actionnarial.pdf

² Pour les enjeux de la gouvernance, nous utilisons la même méthodologie que celle détaillée dans notre rapport ESG disponible sur notre site internet.

semble plus constructive. Par ailleurs, notre engagement d'investisseur thématique est concentré sur des thématiques ciblées pour maximiser notre impact plutôt qu'en le diluant via des actions collectives.